



## Règlement du Challenge Régional des Jeunes Pagayeurs

Règlement soumis aux présidents des commissions sportives et enseignements-formation et validé par le comité directeur le 27 / 09 / 2007.

En cas de problème particulier non prévu par le règlement, il sera résolu par le comité directeur du comité régional.

### ➤ **Durée du challenge**

Le Challenge Régional des jeunes pagayeurs **début** au mois de septembre et **termine** au mois de juin. Au cours de cette période, **6 manches** sont organisées sur le temps d'une journée et constituent le Challenge.

### ➤ **Catégories**

Le challenge régional des jeunes pagayeurs est une animation régionale consacrée aux jeunes catégories, Il s'adresse à tout les jeunes licenciés inscrits en clubs et évoluant en école de pagaie ou de sport des catégories : **poussin, benjamin, minimes ainsi que les cadets débutants.**

### ➤ **Disciplines**

L'objectif recherché étant l'accès et la participation du plus grand nombre à ces animations, les manches devront permettre à chaque participant de pratiquer et de s'exprimer selon ses motivations. Les différentes manches du challenge sont des rencontres formatrices, ludiques, sportives et compétitives. Elles présentent un programme concerté et complémentaire. **Organisée sur une journée, les manches se découperont en 2 temps :**

- **1 EPREUVE COMPETITIVE** correspondant à une adaptation du format traditionnel de compétition que l'on connaît dans les grandes catégories, aux jeunes Poussins, Benjamins, Minimes. L'épreuve compétitive respecte l'un des schémas défini ci-dessous :

#### **L'épreuve de slalom en individuel :**

Le parcours comporte environ 10 portes larges en eau vive (avec un minimum de 3 portes en remontées). Le meilleur temps ne devra pas excéder 1'30". Le tracé définitif n'est mis en place que la veille de la course.

#### **L'épreuve de course en ligne en individuel ou équipage :**

En fond : un parcours d'environ 1000m pour les poussins et 2000m pour les benjamins et les minimes avec un virage (minimum),

Ou

En vitesse : un parcours de 200 à 300m balisé par un minimum de 4 couloirs de 5 mètres.

#### **L'épreuve de descente en individuel :**

Un parcours classique sur une distance d'environ 1000m pour les poussins et 2000m pour les benjamins et les minimes ou en sprint sur un parcours de moins d'1'30".

Le parcours doit s'effectuer dans le sens du courant et comprendre de l'eau vive, à défaut, comporter deux virages en « S » serrés qu'il est possible de matérialiser par des bouées.

#### **L'épreuve de kayak polo :**

Un tournoi par équipe mixte constituée par tirage au sort ou par équipe de club si déjà constituée.

- **1 ANIMATION** proposé par une épreuve sportive autre qu'une activité compétitive traditionnelle qui permet de s'engager et de se dépasser seul ou en équipe. Quelques exemples : un relais, une poursuite, un biathlon : course à pied/CK, un slalom parallèle, un boarder Cross, une course à l'australienne...

Les types d'animations sont élaborés en relation avec les responsables des manches du challenge, la commission jeune, le CTR ainsi que les autres personnes ressources de la région qui souhaitent s'investir et participer dans l'animation jeune régionale.



## ➤ Sécurité

Le règlement de sécurité est celui de la FFCK pour les trois disciplines. Rappelons que le port des chaussures fermées et du gilet est obligatoire. Tous les bateaux doivent être équipés pour flotter plein d'eau et en soutenant le poids du pagayeur (idem en CEL). Le port du casque est obligatoire pour les disciplines d'eau vive : slalom, descente et de polo. (voir Arrêté du 4 mai 1995).

Les sites de compétition doivent être largement accessibles pour les entraîneurs et le public. Par ailleurs, le niveau de compétition doit être adapté aux jeunes qui pratiquent au niveau au moins équivalent à la pagaie verte.

Toutes les mesures de sécurité inhérentes à l'activité et au public doivent être prises, notamment sur le plan d'intervention des premiers secours.

## ➤ Classement

Afin que chaque participant puisse se comparer et évaluer son niveau de pratique, les résultats des différentes manches du challenge donnent lieu à un **classement général**.

- Chaque épreuve marque des points pour le classement général (l'épreuve compétitive et l'épreuve ludique),
- Au cours d'une épreuve compétitive offrant la possibilité à un participant de doubler les embarcations : kayak et canoë, seul le meilleur résultat obtenu des deux embarcations comptera pour le classement général,
- En cas d'ex æquo, la moyenne des résultats sera prise en compte. En cas d'égalité parfaite, les performances du plus jeune seront privilégiées,
- La catégorie cadet ne donne pas lieu à un classement,
- Le classement s'effectue par points, de façon individuelle et par catégorie : Poussin H et D, Benjamin H et D, Minimes H et D :

1 <sup>er</sup>	marque	0 points
2 <sup>ème</sup>	marque	2 points
3 <sup>ème</sup>	marque	3 points

**Pour être classé, il faut impérativement avoir participé à au moins 2 manches parmi les 6 du challenge, à l'ensemble des épreuves de la journée et dans la même catégorie.**

**Chacune de ces 2 manches doit être courue dans un milieu différent (1 en eau plate / 1 en eau vive).**

Correspond au milieu eau plate : une épreuve de Course En Ligne ou une épreuve de Kayak Polo,

Correspond au milieu eau vive : une épreuve de slalom ou une épreuve de Descente.

**Est pris en considération pour le classement général final :**

- la meilleure performance réalisée en eau plate et la meilleure performance réalisée en eau vive parmi les épreuves compétitives + les 2 meilleures performances réalisées parmi les animations.

La remise des prix du challenge des jeunes pagayeurs s'effectuera le jour même de la dernière manche du challenge à l'issue de l'épreuve finale.

**Un classement club** est établi à l'issue des 6 manches d'animations jeunes. Il récompense la plus grande participation en nombre de jeunes d'un même club ayant participé à chacune des manches au cours de la saison.

Une récompense ou dotation est décernée au club vainqueur le jour de la 6<sup>ème</sup> manche.



➤ **Calendrier**

- Ces rencontres sont prioritaires lors de la constitution du calendrier régional,
- Chaque club devra accueillir par roulement l'une des manches de ce Challenge.

➤ **Constitution de l'équipe régionale minimes et Participation aux actions nationales**

- Ne pourront prétendre participer aux Régates Nationales de l'Espoir et au Challenge National Espoir uniquement les jeunes qui seront classés au challenge régional des jeunes pagayeurs de la saison en cours.
- La sélection en équipe régionale minimes pour les régates de l'espoir en course en ligne est faite à partir des épreuves de course en ligne et des stages de préparation. Elle est soumise par la commission jeune, aux présidents des commissions sportives et à la direction technique régionale pour validation.

Une fois constituée, cette équipe représentera la région Champagne-Ardenne lors :

➤ **Des Régates de l'espoir** lors des championnats de France de vitesse en Course en Ligne au mois de juillet. Elle regroupe une vingtaine de jeunes.

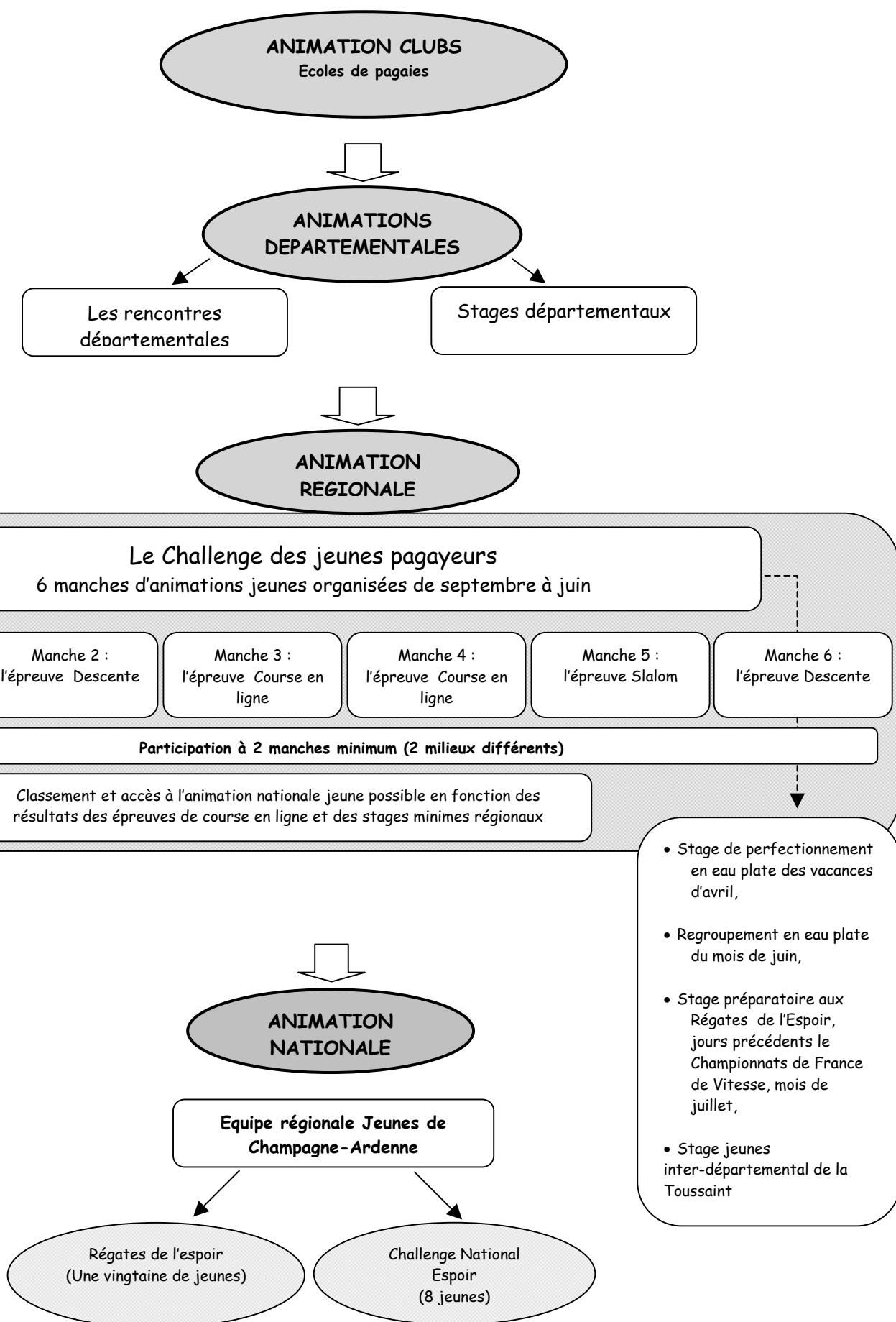
➤ **Du Challenge National Espoir**, lors des championnats de France de Slalom au mois de juillet, pour les 8 meilleurs de la région (3 filles et 5 garçons).

Le nombre de sélectionnés dépendra du règlement national de ces deux épreuves.

Cette équipe aura un programme sportif défini comme suit :

- Un stage de préparation aux régates de l'espoir au mois d'avril,
- Un regroupement de préparation aux régates de l'espoir au mois de juin,
- Les Régates de l'Espoir,
- Le Challenge National de l'Espoir.

## La logique de l'animation jeune en Champagne-Ardenne





## Cahier des charges du Challenge Régional des Jeunes Pagayeurs

### ➤ **Candidature à l'organisation**

Une demande écrite ou par mail au président de la commission jeune (Pierre-Emmanuel RAVET : Maison Pour Tous Bar sur Aube) est nécessaire, en vue de l'attribution d'une compétition. Les ou la difficulté(s) sont précisée(s). Etudier par la commission jeune, elle est proposée au comité directeur.

Les dossards du CRCACK devront être demandés par écrit via la rubrique « matériel » du site web CRCACK : [www.crcack.org/](http://www.crcack.org/)

### ➤ **Promotion et information**

L'organisateur fait parvenir le programme et la fiche d'inscription aux clubs, au webmaster : [jm@memodo.com](mailto:jm@memodo.com), au CTR : [jcboivin@ffcanoe.asso.fr](mailto:jcboivin@ffcanoe.asso.fr), ainsi qu'aux présidents de la commission jeune : [pe.ravet@gmail.com](mailto:pe.ravet@gmail.com) de la commission sportive concernée, 15 jours minimum avant la date de la manifestation.

L'organisateur peut informer par voie de presse et par courrier les élus locaux.

### ➤ **Ordre des catégories**

L'ordre de départ souhaité des catégories à respecter est : benjamins, poussins, minimes. En slalom, des groupes de catégories peuvent être constitués afin de réduire l'attente entre les deux manches (en cas de mauvais temps...)

### ➤ **Inscriptions**

L'organisateur peut utiliser la fiche d'inscription type.

Le retour des inscriptions s'effectue 2 jours avant la date de la manifestation, dernier délai.

Aucune inscription le jour même de la manifestation. Des modifications peuvent être acceptées sur justification (médicale, familiale...)

### ➤ **Jugement**

Les juges doivent être des personnes formées si possible et reconnues compétentes par le R1 et le juge arbitre.

### ➤ **Les épreuve de slalom**

En respectant la formule décrit dans le règlement, le matériel et son installation sur le parcours doivent respecter le règlement FFCK suivant plusieurs adaptations : parcours d'environ 10 portes, plus de souplesse dans l'application du règlement slalom (tiroirs...), autres...

**L'entraînement** : une démonstration du parcours par les meilleurs cadets, juniors ou seniors du club peut être réalisée.

L'entraînement doit se réaliser de préférence par non stop. Dans ce cas, un starter sera prévu pour réguler les départs.

**Starter et chrono** : les départs sont donnés par un starter assisté d'un adjoint qui tiendra les bateaux.

Les temps de départ sont transmis au chronométrage par talkie ou interphone.

Le chronométrage est réalisé avec des chronos individuels : 1 chrono = 1 bateau en course. Le temps sera pris au franchissement d'une ligne matérialisée.

**Jugement** : Le poste de jugement doit se situer le plus près possible des portes à juger sans être dans le plan de celles-ci. L'emplacement choisi par les juges sera validé par le juge arbitre. Les pénalités sont enregistrées sur des fiches réglementaires (disponible auprès de la commission slalom ou de la Direction Technique Régionale).



### ➤ **Les épreuves de course en ligne**

Les lignes de départ et d'arrivée de l'épreuve de vitesse et de fond doivent être très clairement signalées par des bouées rouges et une mire doit être prévue.

**L'épreuve de fond** : elle se déroule sur un parcours de 1000m pour les poussins et 2000m pour les benjamins, minimales avec au moins un virage.

Les virages doivent avoir un rayon de 40 mètres si possible (30 mètres au minimum) et doivent être marqués par 4 grosses bouées bien visibles. Au moins 3 bateaux de sécurité doivent être présent sur l'eau : au départ, à l'arrivée et aux virages.

**L'épreuve de vitesse** : un parcours de 200 à 300m en ligne droite doit être balisé tous les 50m avec au minimum 4 couloirs de 5m. Au moins 2 bateaux de sécurité doivent être présent sur l'eau : au départ et à l'arrivée. La course en équipage par sexe ou en mixte est possible. Les équipages pourront être constitué sur place librement, par tirage au sort ou par équipe de club déjà constitué.

### ➤ **Les épreuves de descente**

**Parcours et course** : Le parcours de descente s'effectue dans le sens du courant et doit être adapté au niveau des pratiquants. Celui-ci devra être clair et simple, affiché au départ de la course.

**Les courses en classique** : se font contre la montre à intervalle déterminé et régulier.

Les horaires de départ doivent être respectés.

**Les courses de sprint** : s'effectue en confrontation directe. Elles s'organisent sous forme de duels à élimination directe.

**Chronométrage** : les départ sont donnés par un starter assisté d'un teneur de bateau. Ils doivent être donnés dans une zone calme où les concurrents peuvent facilement accéder. Les chronomètres de départ et d'arrivée (2 au départ, 3 à l'arrivée minimum) doivent être synchronisés.

À l'arrivée, clairement identifiée par 2 balises ou une banderole, le jugement s'effectue sur le corps du concurrent. Il est recommandé d'établir une liaison entre le départ et l'arrivée.

### ➤ **L'épreuves de kayak polo**

Elles sont organisées sous la forme de tournois, suivant le règlement FFCK. Les temps de jeux, la hauteur des buts devront être modifiées. La taille du terrain devra être adaptée. Les équipes pourront être constituées au préalable, les autres seront tirées au sort sur place ou complétées.

### ➤ **Les résultats**

Les organisateurs d'une manche doivent diffuser les résultats à tous les clubs présents, au président de la commission jeune et de la disciplines concernée ainsi qu'à la Direction Technique Régionale. Les récompenses de la courses sont à la charge de l'organisateur (nous recommandons la distribution de lots en relation avec l'âge des participants sur le thème sportif). Celles du classement final du challenge sont à la charge du CRCACK et remise lors de la 6<sup>ème</sup> manche du challenge.

### ➤ **La sécurité**

Un contrôle sécurité peut-être effectué en fin de course par tirage au sort à l'initiative du juge arbitre. Les règlements en vigueur doivent être affichés.

L'organisation doit prévoir une sécurité suffisante à chaque passage à risque (bateau de sécurité, corde de sécurité,...). L'arrêté du 4 mai 1995 est notre référence.

L'organisation doit pouvoir assurer la sécurité en moins d'une minute et à chaque endroit du parcours pendant toute la durée de la manifestation.